

Don du sang à Caupenne-d'Armagnac pour Nogaro et Aignan Exceptionnellement jeudi, le 29 juillet 2021

Exceptionnellement jeudi, le 29 juillet 2021



Don du sang à Caupenne-d'Armagnac pour Nogaro et Aignan Exceptionnellement jeudi, le 29 juillet 2021

C'est jeudi 29 juillet de 11 h 30 à 18 h 30 qu'a lieu le prochain don du sang à la salle des fêtes de Caupenne-d'Armagnac, puisque la salle d'animation de Nogaro est occupée par le centre de vaccination. Cette collecte est organisée par l'Établissement français du sang (EFS) et l'amicale Don du sang Nogaro Aignan (DSNA), dont la présidente est Rolande Delord..

Que nous dit l'EFS ?

La transfusion sanguine est indispensable pour de nombreuses pathologies. En France, les besoins pour soigner les malades nécessitent 10 000 dons de sang par jour. Jusqu'en 2013, sous l'effet combiné de l'allongement de l'espérance de vie et des progrès de la médecine, la consommation de produits sanguins a enregistré une croissance de 1 à 3 % par an. Les besoins en globules rouges se sont ainsi accrus de 29 % entre 2002 et 2012. Secours d'urgence, interventions chirurgicales, maladies du sang, cancers etc., les besoins en produits sanguins sont quotidiens et ont fortement augmenté au cours des quinze dernières années.

Rappel : compatibilité avec le don du sang

Toute personne âgée de 18 à 70 ans, qui pèse plus de 50 kg et qui est reconnue apte suite à l'entretien qui précède le don de sang, peut donner son sang. Après 60 ans, le premier don est soumis à l'appréciation d'un médecin de l'EFS. Les hommes peuvent donner jusqu'à 6 fois par an et les femmes jusqu'à 4 fois.

Pour un premier don, se présenter avec une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport ou titre de séjour). Pour les donneurs réguliers, la carte de donneur est acceptée, ainsi qu'une carte de transport ou une carte vitale.

La collecte a lieu en 4 étapes :

1. L'inscription administrative,

L'entretien médical,

Le prélèvement,

Le temps du repos et de la collation.

notamment appris quel était le parcours des poches de sang collectées.

Le don du sang, une affaire sérieuse

Lorsque de nouveaux donneurs bénévoles se manifestent, leur liste est envoyée à l'EFS qui les contacte ensuite individuellement.

Le déroulement de la séquence « don de sang » est appliqué avec rigueur :

le candidat donneur reçoit un questionnaire très détaillé qui permet de déceler des incompatibilités temporaires ou permanentes avec un don,

le questionnaire est vérifié au cours d'un entretien confidentiel, soit avec une infirmière pour les personnes âgées de 18 à 65 ans, soit avec un médecin pour celles qui ont plus de 60 ans,

la tension du candidat est prise,

<https://www.lejournal dugers.fr/article/49980-don-du-sang-a-caupenne-darmagnac-pour-nogaro-et-aignan-exceptionnellement-jeudi-le-29-juillet-2021>

le prélèvement est lancé,

une collation réparatrice est offerte aux donneur,

plus tard, une analyse du sang prélevé est pratiqué à l'EFS.

Les incompatibilités sont de nature très diverse. Par exemple, les incompatibilités temporaires vont d'un récent voyage à l'étranger, à une anémie, en passant par de la fièvre. Les incompatibilités permanentes peuvent être liées à des maladies. Dans tous les cas, l'EFS avertit directement chaque personne confidentiellement s'il y a incompatibilité.